

Policy Brief

Classes moyennes au Maroc : Au-delà des perceptions, que disent les chiffres ?

Par Abdelkhalek Touhami & Dorothee Boccanfuso

PB - 21/24

L'idée d'un effritement de la classe moyenne marocaine est répandue, suggérant un glissement vers une classe aisée toujours plus riche et des classes plus pauvres ce qui sous-entend une augmentation de la polarisation dans la société. Cependant, aucune étude basée sur des données n'a été menée pour confirmer cette perception. Notre étude comble ce vide en analysant l'évolution de la classe moyenne entre 2012 et 2019. En utilisant la définition opérationnelle de Abdelkhalek (2014) de la classe moyenne et les données de l'Enquête Panel de l'ONDH (vagues 2012 et 2019), nous examinons les mesures de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation pour tester la véracité de cette perception. Contrairement aux idées reçues, nos résultats indiquent que la classe moyenne n'a pas régressé au niveau national ni selon le milieu de résidence. En réalité, la croissance a été pro-pauvre sur la période. Ceci signifie que les plus pauvres ont bénéficié d'une amélioration relative de leur situation tout comme une grande partie de la classe moyenne. Ces conclusions remettent donc en question la perception d'une classe moyenne en déclin et soulignent l'importance de poursuivre les analyses basées sur des données récentes et probantes pour éclairer les débats sur la structure sociale du Maroc et son évolution.

Introduction et motivation

Comme le Haut-Commissariat au Plan (2009), Basty-Hamimi (2011), Abdelkhalek (2014) et le Conseil économique, social et environnemental (2020) l'ont écrit dans leurs travaux dédiés à la classe moyenne au Maroc, l'appellation *classe moyenne* n'est pas nouvelle dans la littérature. Atkinson and Brandolini (2013) tentent d'apporter un éclairage général sur cette question sans toutefois parvenir à une réponse consensuelle. En effet, la notion de classe sociale semble tellement élastique qu'il est fréquent que l'on ne parle pas d'une classe moyenne mais bien de classes moyennes avec toute la confusion que cela implique aux niveaux de la conception et de la conduite des politiques économiques. Or, ces classes moyennes sont parfois considérées comme un pilier de la société, un moteur du changement social, un stabilisateur de la société et de son système politique.

Après un léger recul des préoccupations relatives à la pauvreté ayant dominé les discours pendant une vingtaine d'années (entre 1995 et 2015), un débat sur la classe moyenne a pris le relais au Maroc. Il appert en effet que la perception des citoyens marocains vis-à-vis de cette classe sociale est qu'elle se "*fragilise*" et que l'on observe "*un arrêt de la mobilité sociale*". Dans le *Nouveau modèle de développement* du Maroc, les auteurs soulignent les "*appréhensions quant à l'avenir, générées principalement par la perception de panne de l'ascenseur social*" et "[...] *le creusement des inégalités et les risques de déclassement social pour la classe moyenne*" (Commission spéciale sur le Modèle de développement (2021)).

Seul Abdelkhalek (2014) a poursuivi les travaux du Haut-Commissariat au Plan (2009) en proposant une définition opérationnelle de la classe moyenne, basée sur des seuils relatifs de la distribution des dépenses par tête des ménages en l'appliquant sur la vague 2012 de l'enquête Panel de ménages de l'Observatoire national du développement humain (ONDH).

L'objectif de cette note n'est pas de proposer une nouvelle méthode pour mesurer la classe moyenne au Maroc ni de définir son profil mais plutôt d'analyser l'évolution de cette mesure basée sur la définition de Abdelkhalek (2014) entre 2012 et 2019 (Panel de l'ONDH - 2019). Celle-ci nous permettra alors de tester jusqu'à quel niveau les perceptions mentionnées précédemment peuvent être, ou non, corroborées par les données.

Quatre concepts différents mais inter-reliés

Le débat autour de la classe moyenne et son évolution s'appuie sur des concepts tels que la pauvreté, les inégalités et la polarisation (Haut-Commissariat au Plan (2009), Abdelkhalek and Ejjanou (2012), Abdelkhalek (2014)). Nous revenons brièvement sur chacun de ces concepts distincts mais inter-reliés.¹

Les mesures de pauvreté les plus connues et les plus utilisées sont celles élaborées par Foster et al. (1984). En faisant varier la valeur d'un paramètre d'aversion à la pauvreté, ces mesures permettent

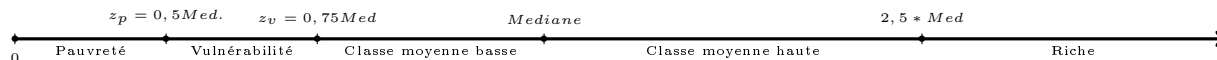
1. Pour une présentation détaillée des concepts voir Abdelkhalek and Boccanfuso (2024). Pour leur formalisation et leurs mesures, voir Duclos and Araar (2007).

de générer soit l'incidence de la pauvreté (taux de pauvreté - $FGT0$), soit sa profondeur (écarts par rapport au seuil de pauvreté - $FGT1$), soit encore le degré de sa sévérité (écarts par rapport au seuil de pauvreté élevés au carré - $FGT2$). Ces mesures dépendent des niveaux de la variable retenue (dépense par tête dans les ménages pour le cas du Maroc) et d'un seuil de pauvreté pertinent. Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) retient un seuil absolu dans ses mesures et ses publications officielles. Dans cette note, nous retenons la définition du seuil de pauvreté relatif que nous fixons à la moitié de la médiane de la distribution d'intérêt. Le taux de pauvreté est alors la proportion des personnes dont la valeur de la variable d'intérêt est inférieure au seuil de pauvreté retenu. Nous définissons également le taux de vulnérabilité comme étant la proportion des personnes dont la valeur de la variable d'intérêt se situe entre le seuil de pauvreté et 1,5 fois ce même seuil.

Les définitions du concept de classe moyenne proposées dans la littérature reposent sur plusieurs critères et chacune d'entre elles met l'accent sur des dimensions spécifiques tels que l'inégalité. De façon pratique, il existe deux approches principales pour quantifier la classe moyenne. La première est subjective et se base sur l'auto-jugement mais ne peut pas être utilisée pour des comparaisons dans le temps et dans l'espace à cause de son caractère arbitraire. La deuxième méthode, plus objective, définit généralement la classe moyenne sur la base d'un critère unidimensionnel comme le revenu ou la dépense. Elle regroupe précisément les individus dont la valeur de ce critère se trouve entre deux bornes usuellement fixées en référence à sa médiane. Ainsi, les bornes délimitant la classe moyenne sont nécessairement relatives à une distribution donnée, à un espace donné et à un moment donné. Le HCP fixe la borne inférieure de la classe moyenne à 75% de la médiane de la variable revenu ou dépense et la borne supérieure à 2,5 fois la médiane sans toutefois faire de distinction entre les deux milieux de résidence au Maroc (Haut-Commissariat au Plan (2009)). Abdelkhalek (2014) retient une définition opérationnelle de la classe moyenne basée sur des seuils relatifs qui permet non seulement de distinguer la classe moyenne mais aussi les autres classes de la société, ce qui nous permet d'observer d'éventuels glissements de la population d'une classe à une autre.

Ainsi, et pour assurer une certaine comparaison avec les autres approches en place au niveau national en matière de classe moyenne (Haut-Commissariat au Plan (2009), Abdelkhalek (2014)), nous avons retenu dans cet article, les définitions suivantes présentées dans la figure 1. En plus de cette classification de base à l'instar de Abdelkhalek (2014), nous avons distingué deux sous-classes moyennes, la classe moyenne basse et la classe moyenne haute. En choisissant des seuils relatifs fonction de la médiane, la délimitation des classes sera différente pour le Maroc et chacun des milieux d'intérêt entre 2012 et 2019.

FIGURE 1 – Seuils et délimitations des classes sociales



Contrairement aux mesures de la pauvreté qui se concentrent sur la situation des individus se trouvant à la queue gauche de la distribution, les mesures de l'inégalité considèrent toute la population.

La mesure la plus utilisée est le coefficient de Gini, lié à la courbe de Lorenz. Ce scalaire indique le degré de concentration de la distribution de la variable d'intérêt. Parmi les autres mesures, les indices d'entropie généralisée donnent plus de poids aux individus pauvres et sont décomposables entre les strates. De plus, l'indice de Theil, un des indices de cette famille, se décompose en une inégalité entre les groupes et une inégalité dans les groupes. L'idée d'une aversion plus ou moins grande pour l'inégalité est prise en compte par l'indice d'inégalité d'Atkinson, un autre indice d'inégalité qui pondère plus fortement les indicateurs de bien-être des populations nanties par rapport à celui des populations démunies. Il est également décomposable entre les strates.

Il est également connu au niveau théorique que certaines formes de l'inégalité peuvent se transformer en concept de polarisation. La polarisation croît si l'inégalité au sein des sous groupes se réduit. Elle augmente également avec une hausse de l'inégalité intergroupe. Les deux concepts (inégalité et polarisation) sont donc liés et proches l'un de l'autre mais mettent en évidence différents aspects d'une distribution. L'indicateur de polarisation de Foster and Wolfson (2010) (FW) se base par construction sur l'indice de Gini. On montre aussi que sous certaines conditions, l'indicateur de polarisation proposé par Esteban and Ray (1994) (ER) peut se comporter comme un indicateur d'inégalité. La plupart des mesures de polarisation sont basées essentiellement sur la famille des indices d'entropie et sur les écarts par rapport à la médiane de la distribution.

Sur le plan pratique depuis la fin des années 90, deux approches de ce concept se démarquent et sont celles retenues dans cet article. La première est celle développée par Foster and Wolfson (2010). La seconde approche proposée par Duclos et al. (2006) (DER) est basée sur les travaux de Esteban and Ray (1994). Elle repose sur la constitution et la déformation de sous-groupes à travers le temps. Selon cette approche, la polarisation s'accroît lorsque le groupe médian s'effrite, ce qui implique une augmentation de l'homogénéité intragroupe et de l'hétérogénéité intergroupe.

Au Maroc, sur la base des données officielles, seules certaines mesures usuelles de base de l'inégalité, en termes de dépenses de consommation par tête, sont généralement produites par le HCP. À notre connaissance, le concept de polarisation n'a jamais été approché ni mesuré à l'exception de Abdelkhalek and Ejjanou (2012).

Les faits en 2012 et 2019 au Maroc

Dans ce travail, nous utilisons les données des vagues 2012² et 2019 de l'Enquête Panel de Ménages (EPM) de l'ONDH. La taille de l'échantillon de l'enquête de 2012 est d'environ 8 000 ménages avec 60,96% des Marocains vivant en milieu urbain contre 39,04% en milieu rural en 2012. En 2019, 16 879 ménages ont été enquêtés parmi lesquels 62,89% vivent en milieu urbain et 37,11% en milieu rural.

Sur la base des seuils relatifs à la distribution de la dépense par tête dans les ménages présentés dans le tableau 5 en annexe, il ressort que la pauvreté a diminué entre 2012 et 2019 quelle que soit la

2. L'année 2012 correspond à la première vague du panel.

TABLE 1 – Taux de pauvreté au Maroc et par milieu (%)- Dépense/tête/an

	2012			2019		
	<i>FGT0</i>	<i>FGT1</i>	<i>FGT2</i>	<i>FGT0</i>	<i>FGT1</i>	<i>FGT2</i>
Urbain	12,83	3,04	1,09	6,76	1,01	0,25
Rural	8,86	1,55	0,40	4,11	0,57	0,12
Maroc	14,24	3,43	1,19	9,65	1,74	0,48

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

mesure utilisée au niveau national ainsi que pour les deux milieux.³ De fait, l'incidence de la pauvreté (*FGT0*) passe de 14,24% en 2012 à 9,65% en 2019 au Maroc. Nous constatons en particulier que la mesure de la sévérité (*FGT2*) diminue de presque 60% sur la période, ce qui nous informe d'une baisse à la fois de la pauvreté et de l'inégalité entre les pauvres (tableau 1).

TABLE 2 – Répartition de la population entre les classes sociales - en %

Classes sociales	2012			2019		
	Urbain	Rural	Maroc	Urbain	Rural	Maroc
Pauvres	12,80	8,90	14,40	6,80	4,10	9,70
Vulnérables	19,30	19,30	19,80	21,70	20,50	20,70
Moyenne basse	17,80	21,80	15,90	21,60	25,40	19,70
Moyenne supérieure	38,10	42,40	37,30	42,60	45,30	42,20
Aisée	12,00	7,60	12,60	7,30	4,70	7,80
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Sur la base des seuils et des délimitations des classes sociales, nous constatons que la baisse de l'incidence de la pauvreté engendre une légère hausse de la population vulnérable sur la période (tableau 2). De plus, la classe moyenne marocaine représente 53,20% (15,90% + 37,30%) de personnes en 2012 et 61,90% en 2019, soit une hausse de 16,35%. À partir de la définition retenue et du fait de l'étroitesse de la classe aisée, la classe moyenne en milieu rural est dominante, dépassant 70% en 2019 et gagnant plus de 6 points de pourcentage sur la période. Nous constatons la même tendance en milieu urbain avec un gain de 14,85% entre 2012 et 2019, représentant presque les 2/3 de la population urbaine en 2019.

Ces résultats montrent que la classe moyenne n'a pas régressé entre 2012 et 2019 contrairement à certaines perceptions. Ce phénomène peut en partie s'expliquer par un déplacement de la population aisée vers la classe moyenne. L'examen des histogrammes des répartitions de la dépense par tête en 2012 et 2019 pour les deux milieux nous permet de confirmer qu'il y a effectivement un déplacement sensible vers la droite des queues gauches de la distribution et à l'inverse un déplacement vers la gauche des queues droites (figures 2 et 3).⁴ Ceci nous permet d'anticiper une baisse de l'inégalité et

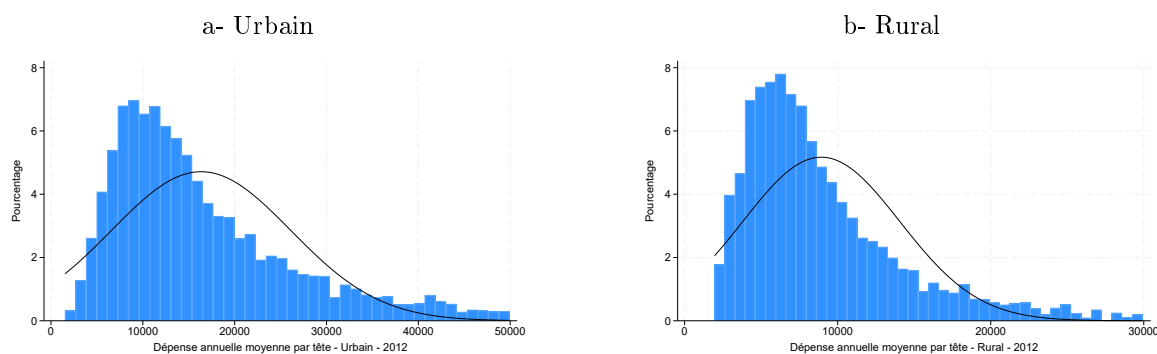
3. Rappelons que le HCP utilise des seuils absolus. Les résultats relatifs aux mesures de pauvreté sont *de facto* différents des taux officiels.

4. Dans Abdelkhalek and Boccanfuso (2024), l'analyse a aussi été faite en terme réel, confirmant que les variations

de la polarisation sur la période.

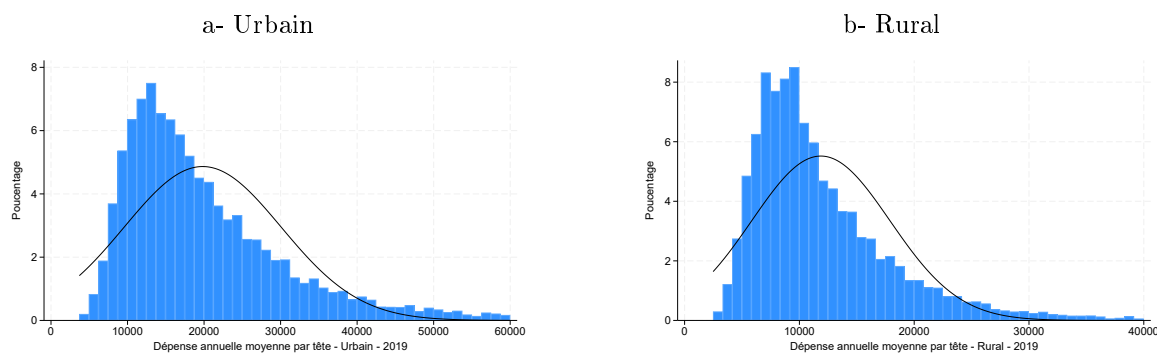
Nous observons effectivement une baisse importante de l'inégalité pour les trois mesures considérées au niveau national et pour les deux milieux considérés (tableau 3). Le milieu rural connaît la plus forte baisse notamment de 40,60% pour l'indice de Theil. Le milieu urbain connaît toujours une inégalité plus marquée que ce soit en 2012 ou 2019. De plus, pour les deux indices décomposables (Theil et Atkinson), il ressort que l'inégalité intra-groupe domine de loin l'inégalité inter-groupes pour les deux années observées ce qui contribue à nuancer ici aussi certaines perceptions.

FIGURE 2 – *Histogrammes de la dépense par tête - 2012*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012).

FIGURE 3 – *Histogrammes de la dépense par tête - 2019*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2019).

observées ne sont pas dues aux seules variations des prix sur la période.

TABLE 3 – Indices d'inégalité pour le Maroc et par milieu - 2012 et 2019

Vague	Maroc			Urbain			Rural			Intra-groupe			Inter-groupes		
	Gini	Theil	Atkinson	Gini	Theil	Atkinson	Gini	Theil	Atkinson	Theil	Atkinson	Theil	Atkinson	Theil	Atkinson
2012	0,438	0,366	0,157	0,418	0,329	0,143	0,343	0,226	0,098	0,306	0,133	0,061	0,028	0,061	0,028
2019	0,359	0,250	0,108	0,342	0,232	0,099	0,279	0,134	0,063	0,210	0,091	0,040	0,019	0,040	0,019

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Note : Atkinson A(0,5) et Theil GE(1)

TABLE 4 – Indices de polarisation pour le Maroc et par milieu - 2012 et 2019

	Maroc			Urbain			Rural		
	DER	FW	DER	FW	DER	FW	DER	FW	
2012	0,2693	0,3842	0,2573	0,3565	0,2224	0,2643	0,2224	0,2643	
2019 (nominal)	0,2306	0,2974	0,2263	0,2784	0,1980	0,2375	0,1980	0,2375	
$\Delta_{2012-2019}$ %	-14,36%	-22,61%	-12,07%	-21,90%	-10,99%	-10,14%	-10,99%	-10,14%	
2019 (réel)	0,2359	0,2979	0,2322	0,2833	0,2031	0,2300	0,2031	0,2300	
$\Delta_{2012-2019}$ %	-12,40%	-22,46%	-9,76%	-20,53%	-8,70%	-13,00%	-8,70%	-13,00%	

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Sans ambiguïté, il ressort que la polarisation baisse tant au niveau national que pour les deux milieux (tableau 4) ce qui confirme l’augmentation de la taille de la classe moyenne, contrairement aux perceptions. Cette baisse est plus marquée en milieu urbain. Par exemple, sur les variables nominales, l’indice FW perd 21,90% passant de 0,3565 à 0,2784. Il n’est donc absolument pas possible de conclure à une attrition de la classe moyenne au Maroc ni pour les deux milieux entre 2012 et 2019 en considérant la dépense par tête comme variable d’analyse.⁵

Pour savoir à qui a bénéficié la croissance sur la période, nous avons construit les courbes d’incidence de la croissance (CIC) (Ravallion and Chen (2003)). Ces courbes permettent de tester le caractère *pro-pauvres* de la croissance pour une période donnée entre deux enquêtes. Nous dirons que la croissance est pro-pauvre au sens de Ravallion and Chen (2003) lorsque tous les individus gagnent (taux de croissance positifs pour tout le monde et baisse de la pauvreté). La croissance sera pro-pauvre au sens de Kakwani et al. (2000) lorsque la courbe d’incidence est monotone décroissante même si certains groupes de la population perdent (taux de croissance négatifs pour les percentiles élevés de la distribution).

Pour chaque milieu, nous avons tracé une courbe d’incidence caractérisant les changements sur l’ensemble de la période en déduisant des taux de croissance globaux (sur 7 ans) et une autre représentant les taux de croissance annuels moyens sur la période.⁶ Nous pouvons conclure qu’entre 2012 et 2019, la croissance a été pro-pauvre au sens de Kakwani et al. (2000) pour les deux milieux (figures 4 et 5). Pour le milieu rural, la croissance est aussi pro-pauvre en 2019 au sens de Ravallion and Chen (2003) et pour les deux taux (global et moyen) (figures 4-b et 5-b).

Les percentiles les plus faibles (les plus pauvres) enregistrent donc les taux de croissance les plus élevés, comparativement aux autres sous-groupes de la population. Toutefois, nous constatons que les individus de la classe moyenne supérieure et ceux de la classe aisée enregistrent des taux de croissance négatifs en milieu urbain. L’allure de ces courbes corrobore donc les résultats obtenus précédemment concernant la baisse à la fois de la pauvreté et des inégalités au Maroc et dans les deux milieux. Ici encore, cette analyse ne montre aucunement une dégradation de la situation de la classe moyenne en termes de dépense par tête.

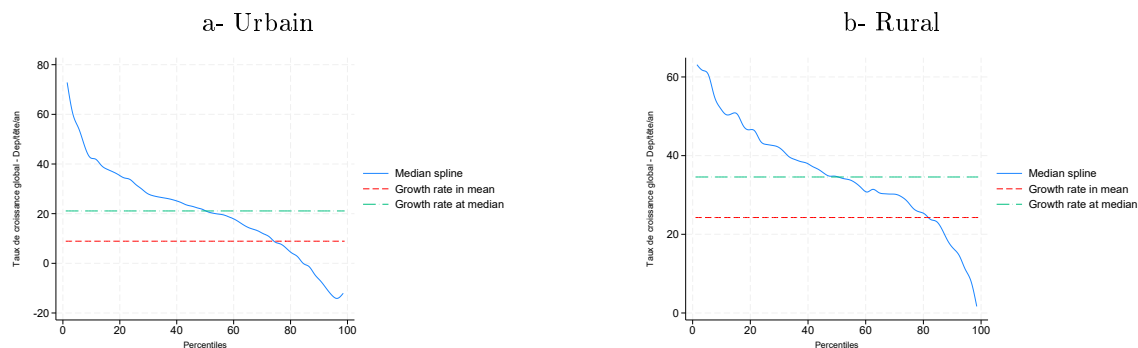
Conclusion

Dans cette note, nous utilisons une définition opérationnelle de la classe moyenne (et de deux sous-classes de celle-ci) à l’instar de Abdelkhalek (2014). Cette approche a été appliquée sur les données des vagues 2012 et 2019 de l’Enquête Panel des Ménages de l’ONDH afin de faire une analyse de l’évolution de la situation des classes moyennes et plus largement des classes sociales au Maroc. Sur la base de l’analyse conduite en utilisant plusieurs outils complémentaires et des mesures associées, il ressort que contrairement aux perceptions, la classe moyenne ne peut pas avoir régressé entre 2012

5. Sur la base de la construction d’intervalles de confiance, il ressort que les variations des indices de polarisation sont statistiquement significatives.

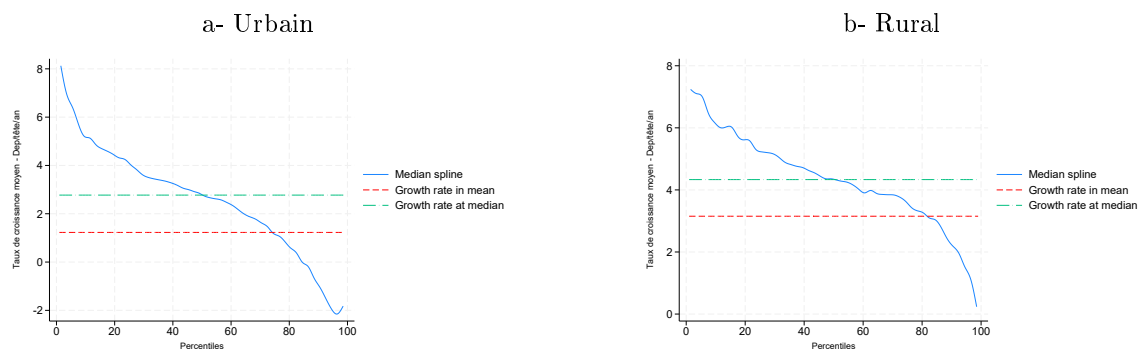
6. Dans Abdelkhalek and Boccanfuso (2024), cet exercice est aussi fait pour les distributions des dépenses par tête de 2012 et de 2019 exprimées en terme réel. Dans cette note, nous ne présentons que les résultats en terme nominal.

FIGURE 4 – *CIC de la dépense nominale et taux global - 2012/2019*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

FIGURE 5 – *CIC de la dépense nominale et taux moyen - 2012/2019*



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

et 2019, ni au niveau national, ni dans les deux milieux de résidence. En plus d'une baisse généralisée de la pauvreté, la classe moyenne s'est accrue de façon très significative au détriment de la classe aisée. Une lecture conjointe des résultats relatifs à l'inégalité et à la polarisation nous permet de constater une diminution de ces mesures entre 2012 et 2019. Une explication de ces dynamiques se trouve dans la répartition des bénéfices de la croissance sur la période. En effet, l'examen des courbes d'incidence de la croissance (CIC) et des taux de croissance observés montre que cette croissance a été pro-pauvre et quel que soit le milieu de résidence.

Rapellons cependant que cette analyse a été conduite en considérant la dépense par tête observée dans les enquêtes de l'ONDH et non sur les revenus qui recouvrent généralement plus d'inégalité. De plus, toute cette analyse s'arrête à 2019, l'année pré-COVID. Elle ne prend donc pas en considération tous les chocs adverses qui ont suivi, ni les effets des programmes que le gouvernement a mis en place depuis. Tous ces chocs ont potentiellement et en toute vraisemblance eu des conséquences sur les différentes mesures de pauvreté, d'inégalité et de polarisation présentées dans cette note et par conséquent, sur la taille de la classe moyenne. Une mise à jour de cette analyse pourrait être

conduite à partir des des données de la vague 2023 de l'Enquête panel de ménages de l'ONDH ou de toute autre enquête récente.

Annexe

TABLE 5 – Seuils et délimitations des classes pour 2012 et 2019 - Dirhams par an et par personne

Vague		z_p	z_v	Médiane	2.5*Médiane	Moyenne
2012	Urbain	7244,55	10866,83	14489,10	36222,75	20675,20
	Rural	3724,80	5587,20	7449,60	18624,00	9474,83
	Maroc	5544,83	8317,24	11089,65	27724,13	16302,18
2019	Urbain	8850,86	13276,30	17701,73	44254,32	22821,57
	Rural	5014,82	7522,23	10029,64	25074,09	11998,98
	Maroc	7335,13	11002,70	14670,27	36675,67	18966,49

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ONDH (2012 et 2019).

Bibliographie

- Abdelkhalek, T. (2014). Classe moyenne : définitions conceptuelles, approches et propositions pour le cas du Maroc. In *Rapport pour le Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance et l'UNICEF*. Circulation restreinte.
- Abdelkhalek, T. and Boccanfuso, D. (2024). Classes moyennes au Maroc : Au-delà des perceptions, que disent les chiffres ? *Working paper - AIRESS*.
- Abdelkhalek, T. and Ejjanoui, F. (2012). Inégalité et polarisation des dépenses des ménages au Maroc : Evolution et état actuel. In *Economic Research Forum Working Papers*, number 696.
- Atkinson, A. B. and Brandolini, A. (2013). On the identification of the middle class. *Income inequality : Economic disparities and the middle class in affluent countries*, pages 77–100.
- Basty-Hamimi, F. (2011). Une classe moyenne au Maroc ? *Les Cahiers de l'Orient*, (2) :31–42.
- Commission spéciale sur le Modèle de développement (2021). *Le Nouveau Modèle de Développement*. Commission spéciale sur le Modèle de développement.
- Conseil économique, social et environnemental (2020). *Renforcer et élargir la classe moyenne au Maroc*. Conseil économique, social et environnemental.
- Duclos, J.-Y. and Araar, A. (2007). *Poverty and equity : measurement, policy and estimation with DAD*, volume 2. Springer Science & Business Media.
- Duclos, J.-Y., Esteban, J., and Ray, D. (2006). Polarization : concepts, measurement, estimation. In *The Social Economics of Poverty*, pages 54–102. Routledge.
- Esteban, J.-M. and Ray, D. (1994). On the measurement of polarization. *Econometrica : Journal of the Econometric Society*, pages 819–851.
- Foster, J., Greer, J., and Thorbecke, E. (1984). A class of decomposable poverty measures. *Econometrica*, 52 :761–766.
- Foster, J. E. and Wolfson, M. C. (2010). Polarization and the decline of the middle class : Canada and the us. *The Journal of Economic Inequality*, 8 :247–273.

Haut-Commissariat au Plan (2009). Les classes moyennes marocaines : Caractéristiques, évolution et facteurs d'élargissement. In *Les Cahiers du Plan N° 25*.

Kakwani, N., Pernia, E. M., et al. (2000). What is pro-poor growth? *Asian development review*, 18(1) :1–16.

Ravallion, M. and Chen, S. (2003). Measuring pro-poor growth. *Economics letters*, 78(1) :93–99.

À propos des auteurs

Touhami ABDELKHALEK

Touhami ABDELKHALEK is a full professor at the FGSES of UM6P since September 2021. He is also Director of the Master's program in Quantitative Economics and the Ph.D. program in Economics. He was a full professor at the National Institute of Statistics and Applied Economics (INSEA) for more than 30 years. He received his Ph.D. from the Department of Economics at the Université de Montréal in Canada. He has a double specialization in Development and Growth and in Econometrics. In addition to being a researcher affiliated with AIRESS, he is a research associate at several institutes and research centers around the world (ERF, FEMISE, CRDE, CIREQ, API-Kuwait, etc.). His research focuses on applied econometrics, modeling and impact analysis of economic policies and statistical analysis of poverty and inequality. In 2017, he was decorated on behalf of His Majesty King Mohamed VI with the Wissam Al Arch of the Order of Knight. Since December 2018, Prof. ABDELKHALEK has been an advisory member of the Competition Council of Morocco.

Dorothee BOCCANFUSO

Dorothee BOCCANFUSO is a full professor at the FGSES of UM6P since January 2020 and Vice-dean of the economics field. She is a graduated from Université Laval in Quebec (Ph.D in Economics). She was a professor at the University of Sherbrooke (Quebec) for more than 15 years, where she was involved in teaching, research and administrative management in the Business School. Professor BOCCANFUSO has worked as a development economist and head of research in many countries of the Francophonie, especially in Africa, for over 20 years. Her areas of specialization are welfare issues (poverty, inequality), impact evaluation of public policies. She is an affiliated researcher at AIRESS and a fellow at CIRANO (Canada). She chaired the expert committee on the guaranteed minimum income of the Government of Quebec in 2016-2018 (mandated by the Ministry of Economy and Finance of Quebec and the Ministry of Employment, Labour and Social Solidarity of Quebec) from which several recommendations have been implemented in Quebec.

À propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains. [Read more](#)

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Policy Center for the New South

Mohammed VI Polytechnic University, Rocade Rabat-Salé, 11103

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

